

# Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



Octobre  
2011

## BIENTÔT UN PARKING SECURISE



Montage photo J. Moreau Pays Ruffecois

### EDITORIAL

Ça y est ! L'appel d'offres pour le marché public concernant le futur parking sécurisé entre la salle socioculturelle et la mairie est lancé !

Une douzaine d'entreprises sont déjà sur les rangs et se sont manifestées. A côté de grands groupes, tels Eiffage, Colas ou la SCREG, on trouve nombre d'entreprises locales. Mais la clôture du dépôt des candidatures étant fixée au 20 octobre prochain, on peut penser que la liste s'allongera encore !

La commission communale d'appel d'offres, aidée du maître d'œuvre, Laurent Louineau, procédera ensuite à l'ouverture des plis, puis, après étude des différents dossiers de candidature, à la désignation de l'entreprise qui sera chargée des travaux (en principe avant la fin du mois).

Rappelons que le programme des travaux comprend la réalisation d'un parking sécurisé aussi bien pour les manifestations à la salle socioculturelle que pour le stationnement des bus scolaires et des véhicules des parents d'élèves à la sortie de l'école. Une option est également envisagée en vue du stationnement des poids lourds sur la place de l'ancienne mare. Cet aménagement semble en effet indispensable en prévision de l'augmentation massive des véhicules à gros gabarit lors des prochaines années, à l'occasion du chantier LGV.

Un programme de plantation d'arbres complètera ces travaux de génie civil.

Amicalement, Le Maire Michel DUCHIRON

### AGENDA D'OCTOBRE

#### À COURCÔME :

Mardi 4 octobre :  
« Rien que pour vous »  
soirée conte salle so-  
cioculturelle à 20H30  
(entrée gratuite)

Samedi 8 octobre :  
Balade du comité des  
fêtes à 14 h 00.

Jeudi 13 octobre :  
EIDER de 14h-17h  
Salle des associations  
Vente de vêtements.

Samedi 15 octobre :  
Concert d'harmonica à  
la salle socio-culturelle.

Vendredi 21 octobre :  
Réunion CIAF de 9h30  
à 12 h à la salle socio-  
culturelle.

Samedi 22 octobre :  
Loto à la salle socio-  
culturelle organisé par  
le comité des fêtes.

#### AUX ALENTOURS...

Dimanche 9 octobre :  
10h à Charmé  
Randonnée Gourmande  
des parents d'élèves

Lundi 10 octobre : 17h-  
20h. Don du Sang. Salle  
des fêtes Villefagnan

Dimanche 16 octobre :  
Marché d'automne  
Villefagnan 9h30-13h.

Le saviez-vous ?



### Institut National du Cancer

Près d'une femme sur 9 sera confrontée à un concert du sein au cours de sa vie.

Le dépistage est donc un moyen incontournable de lutte contre celui-ci.

En Charente, un tiers de femmes de 50 à 74 ans sont peu ou pas suivies par mammographie.

Les mammographies bénéficient d'une deuxième lecture par un radiologue différent.

Le dépistage biannuel permet un diagnostic de cancer précoce et facilement guérissable pour 90% d'entre eux.

### QUELQUES CHIFFRES en Charente en 2010

- 54 867 femmes de 50 à 74 ans concernées

- 89 cancers détectés

- 56,8% de participation (chiffre encore trop insuffisant pour un dépistage efficace).

Site de l'Institut National du Cancer (INCa) :

[www.e-cancer.fr](http://www.e-cancer.fr)

### Dernière minute RUGBY

Retransmission  
1/4 finale  
France  
Angleterre

Samedi 8 octobre  
9H30  
(sur grand écran)

## « Au fil du conte » fête ses 20 ans !



Voilà cette année vingt ans que le Conseil Général réunit les Charentais autour du festival « Au fil du conte ».

Grâce au partenariat établi avec de nombreuses communes et communau-

tés de communes, ce festival, organisé par le Service Départemental de la Lecture, propose, pour ce vingtième anniversaire, « Rien que pour vous », pas moins de 66 spectacles dispersés sur 38 sites. Au total, ce sont 17 conteurs, accompagnés souvent de leurs musiciens, et venus parfois de très loin, qui vont se produire (gratuitement pour les spectateurs !) aussi dans les écoles ou les collèges, que dans les salles des fêtes pour les familles. Cette année, Courcôme aura la chance d'accueillir deux spectacles : Pierre DELYE, conteur d'histoires, se produira

dès mardi 4 octobre à 20H30, à la salle socio-culturelle. Il présentera un spectacle tout public « Rien que pour vous ». Gratuit, bien entendu (avec le soutien de l'association Interlude et de la bibliothèque municipale). Jeudi matin 6 octobre, les petits de la maternelle retrouveront Ladj DIALLO qui viendra leur conter « Lilanimo » (les îles aux animaux).

Rappelons que Ladj était déjà venu l'an dernier dans le cadre de ce festival présenter « 1,2,3 savane » aux grands du R.P.I et « Ma vallée, un truc de fou » pour les adultes.

### Salle socio-culturelle de COURCÔME

Mardi 4 octobre 20h30

**Pierre DELYE**

Raconteur d'histoire

« Rien que pour vous »

Gratuit, pour tout public



Spectacles « au fil du conte »  
proposés par le Conseil  
Général de la Charente

Jeudi 6 octobre 20h30

**Ladj DIALLO**

Conteur africain

« LILANIMO »

Pour les maternelles



Samedi 15 octobre 20h30  
salle socio-culturelle COURCÔME  
« Les Harmonic's »

**Concert d'Harmonic's**  
Un orchestre de 5 harmonic's  
classique, jazz, folklorique...



Tarif unique 5 € Gratuit pour les enfants

## Courcôme infos de A à Z...

### Analyses d'eau.

Eau prélevée le 22 septembre 2011 à l'école (origine forage d'Aunac, unité de distribution secondaire) :

- Température de l'eau 21°C
- Chlore libre : 0,05 mg/LCl2
- Chlore total : 0,1 mg/LCl2
- pH : 7,70 unité pH
- Turbidité néphélogométrique <0,20 NFU
- Fer total : 78 µg/l
- Ammonium : <0,02 mg/l
- Nitrates (en NO3) : 18,3 mg/l

**Conclusion** : Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Teneur en chlore insuffisante (elle devrait être supérieure à 0,1 mg/l en tout point de réseau. Présence de fer.

### Avis d'appel public à la concurrence.

Mairie de Courcôme 16240  
Tél : 05.45.31.01.68.

#### OBJET :

AMENAGEMENT d'espaces publics sécuritaires : Place mairie/école et salle socio-culturelle. Parking sécurisé/chemin piétons.

Procédure adaptée.

Critère d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

50 % : valeur technique de l'offre

40 % ; prix des prestations

10 % : délai d'exécution

**Remise des offres le 20/10/2011 à 12h00 au plus tard.**

Publié dans la Charente Libre le 27/09/2011.

Avis intégral et accès au dossier sur <http://www.marches-publics.info>

### CIAF.

La prochaine réunion la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier est prévue le vendredi 21 octobre de 9h30 à 12h dans la salle socio-culturelle. Il s'agira de préparer la classification des terres en vue de la « **consultation publique** » qui aura lieu du mercredi 23 novembre au vendredi 23 décembre 2011.

### Ecole.

**Le vendredi 14 octobre** auront lieu les élections des représentants de parents d'élèves aux Conseils des écoles primaires et maternelles publiques.

### Finale Rugby.

Pour la grande finale de la coupe du monde de rugby le **dimanche 23 octobre**, il y aura une retransmission sur grand écran à la salle socio-culturelle. Entrée libre.

### Loto.

Le comité des fêtes de Courcôme organise un loto le **samedi 22 octobre à 20h30** à la salle socio-culturelle.

### Marche gourmande des parents d'élèves.

**Dimanche 9 octobre**, journée randonnée organisée par les parents d'élèves du RPI des P'tits Loups.

Départ de la salle des fêtes de Charmé à **10h30**. Trois boucles pédestres de 4 km. Repas compris (apportez vos couverts). Tarifs : 10€ par personne ; 5€ pour les moins de 12 ans. Inscriptions auprès de Dany Charpentier au 05 45 85 75 34.

### Permanence du député.

**Lundi 17 octobre**, M Jérôme Lambert, le député de la circonscription tiendra une permanence à Courcôme à partir de **14 h**.

### Randonnée pédestre.

Le comité des fêtes vous invite à sa randonnée mensuelle le **samedi 8 octobre**. Rendez-vous devant la mairie pour un départ à **14 h**. Balade ouverte à tous.

### SAFER.

Par décret du 29 août 2011, la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Poitou-Charentes) est autorisée pour une période de cinq ans à exercer le droit de préemption et à bénéficier de l'offre amiable avant adjudication volontaire.

### Vacances scolaires.

Congés de la Toussaint : Du vendredi 21 octobre au soir au mercredi 2 novembre au matin. La cantine scolaire sera assurée ce mercredi.

## À noter

### LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

*Prochains rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme :*

*vendredi 7 octobre et vendredi 21 octobre de 9h30 à 11h30. Atelier gratuit. Ouvert à tous.*

### TRI SELECTIF

*COLLECTE DES SACS JAUNES :*

*Lundi 10 octobre*

*Lundi 24 octobre*

*(Sortez vos sacs la veille au soir)*

### PERMANENCES DU DEPUTE

*Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois d'octobre :*

**LUNDI 3 OCTOBRE**

*14 h 00 - Mairie de BRETTE*

**LUNDI 10 OCTOBRE**

*11 h 00 - Mairie de EMBOURIE*

**LUNDI 17 OCTOBRE**

**14 h 00 - Mairie de COURCÔME**

**VENDREDI 21 OCT.**

*14 h 00 - Mairie de LA MAGDELEINE*

*Pour contacter votre député Jérôme Lambert : Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLE.*

*Tél : 05-45-39-00-09.*

*Fax : 05-45-39-91-74.*

*Courriel :*

*[jlambert@assemblee-nationale.fr](mailto:jlambert@assemblee-nationale.fr)*

**Courcôme pratique...**

Photo : Pierre QUERON

**Commune de Courcôme  
Le Bourg  
16240 COURCÔME**

Téléphone : 05 45 31 01 68  
Télécopie : 05 45 30 33 65  
Messagerie :  
mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9 h à 12 h 30  
mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.  
Tél : 05 45 31 00 23  
(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :  
Samedi de 14h à 16h  
Maison des associations.

Directeur de publication :  
Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme  
Distribution : foyers de la commune  
Information gratuite

Site internet : [www.courcome.eu](http://www.courcome.eu)  
Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

**Notez le dès à présent.  
Courant novembre :**

**6 novembre :**  
**bourses aux jouets  
À La Faye (Parents d'élèves)**

**6 novembre :**  
**repas des aînés  
de Courcôme**

**19 novembre :**  
**repas des chasseurs**

# Aménagement Foncier

Le Président du Conseil Général de la Charente a fixé dans l'arrêté ordonnant l'opération d'aménagement foncier en date du 22 février 2011 la liste des travaux interdits ou soumis à autorisation jusqu'à la clôture de l'opération. Pour rappel, la liste est la suivante :

« Est interdite à l'intérieur du périmètre d'aménagement foncier, la destruction de tous les espaces boisés, boisements linéaires, haies, plantations d'alignement d'arbres et arbres isolés présentant un intérêt majeur (voir "éléments à conserver obligatoirement", identifiés dans la "proposition définitive" et dans la carte intitulée "carte des enjeux environnementaux").

**Les autres travaux susceptibles d'apporter une modification de l'état des lieux doivent obtenir l'autorisation préalable du Président du Conseil Général, après avis de la CIAF.**

Cette autorisation concerne les travaux suivants :

- La destruction de tous les espaces boisés, boisements linéaires, haies, plantations d'alignement d'arbres, vergers et arbres isolés ne présentant pas un intérêt majeur (voir éléments dont le maintien est souhaitable) ;
- Les travaux forestiers y compris les plantations et exploitation ;
- La mise en culture des secteurs environnementaux identifiés comme sensibles (voir éléments à conserver obligatoirement) ;
- L'arasement de talus ;
- La création de réseau d'irrigation ou de drainage ;
- Les dépôts de matériaux et de matériel ;
- Les plantations et arrachages de vignes ;
- Les plantations et arrachages de chênes truffiers ;
- Les plantations et arrachages d'arbres fruitiers ;
- Et plus largement, tous les travaux de nature à modifier le classement des parcelles ».

Lorsqu'une demande est envoyée au Conseil Général, le Géomètre expert, le chargé d'étude d'impact et le Président de la CIAF sont consultés pour vérifier que ces travaux sont conformes à l'arrêté ordonnant et ne sont pas de nature à compromettre des échanges futurs, notamment en ce qui concerne le classement des sols. S'ils estiment que les travaux présentent un risque pour l'aménagement foncier, la CIAF pourra être sollicitée pour rendre son avis. In fine, le Président du Conseil Général donne son accord ou le refuse.

Le formulaire se trouve sur le site du Département ([www.cg16.fr](http://www.cg16.fr)), rubrique "développement local et environnement", il est à la disposition des propriétaires. Lors de la séance de commission du 13/09, le formulaire a été distribué à tous les membres présents. Nous ferons un rappel de cette disposition réglementaire de manière régulière. De même, il sera en pièce jointe dans les documents envoyés à tous les propriétaires lors de la prochaine consultation.

**L'exécution de ces travaux en infraction peut-être punie en application de l'article L. 121-23 du code rural et de la pêche maritime ; si il y a obligation de remise en état, elle sera réalisée aux frais des contrevenants dans les conditions fixées par l'article R. 121-27.**